



AVIS DE REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

La prochaine réunion du Conseil de la communauté de communes est fixée :

au mercredi 2 septembre 2020 à 20 H 30
à la salle des fêtes de SAINTE-MERE (32700)

ORDRE DU JOUR

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29 JUILLET 2020

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL

III - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

IV – QUESTIONS

➤ **JURIDIQUE – FINANCES – COMMUNICATION**

- Q1 : Juridique – Renouvellement de la commission intercommunale des impôts directs ;
- Q2 : Juridique – Election des membres de la commission « Délégation de services publics » ;
- Q3 : Juridique – Désignation du représentant communautaire à la commission consultative du Syndicat d'Énergie du Gers ;
- Q4 : Juridique – Débat sur l'organisation d'un pacte de gouvernance ;
- Q5 : Juridique – Mise en place de la conférence des maires ;
- Q6 : Juridique – Renouvellement du conseil de développement ;
- Q7 : Juridique – Exercice du droit à formation des élus communautaires ;
- Q8 : Finance – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des professionnels de santé du Lectourois pour l'organisation des universités d'été « la médecine du futur » ;

➤ **HABITAT & URBANISME**

- Q9 : Habitat – Aire d'accueil des gens du voyage – Régularisation du règlement intérieur de l'équipement ;

➤ **TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**

- Q10 : Pole de santé de Lecture – Avenants aux marchés de travaux ;
- Q11 : Questions et informations diverses.

V – PRESENTATION

- P1 : Présentation des dispositions concernant le transfert des pouvoirs de police spéciaux.



Le Président de la CCLG

Xavier BALLENGHIEN